

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 04/05/2010

Réception par le Prefet : 04/05/2010

Publication : 07/05/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée 2010

CP2010-6-4-2

REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN D'ORGANISMES EXTERIEURS DE COMMISSIONS ET DE GROUPES DE TRAVAIL

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n° CG 2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Général n° 9-2008 du 3 avril 2008 relative à la désignation des représentants du Conseil Général au sein d'organismes extérieurs, commissions et groupes de travail,

VU l'article R315-6 du Code de l'action sociale et des familles,

VU la délibération n° CG 2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Désigne pour représenter le Département auprès du Conseil d'Administration de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) « Xavier Jourdain » à NEUF BRISACH :

Monsieur Frédéric HILBERT
Monsieur Eric STRAUMANN
Monsieur Jean-Louis LORRAIN

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions